

# L'Echo Flayoscais

Supplément « Un état des lieux de la commune »

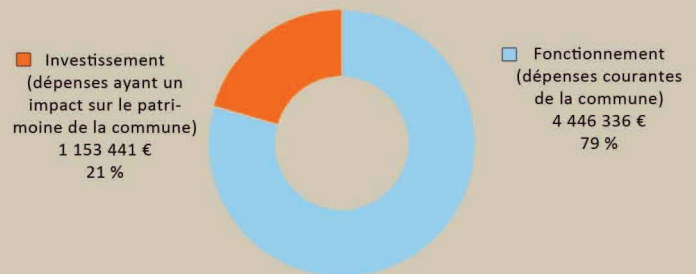
Depuis son élection le 30 mars dernier, la municipalité s'est notamment employée à réaliser un état des lieux précis des affaires de la commune. Cette "photographie", permettra de planifier et de guider l'action municipale de leur mandature. Le supplément de l'Echo Flayoscais revient avec nous sur le bilan qui a été dressé ainsi que sur certaines problématiques importantes du prochain mandat.

## Finances publiques et budget communal

En respectant le principe de l'équilibre budgétaire - la règle de l'équilibre réel implique l'existence obligatoire d'une correspondance entre les recettes et les dépenses de fonctionnement et d'investissement - le budget primitif 2014 a été finalisé suivant le calendrier fixé par l'Etat soit avant le 30 avril 2014.

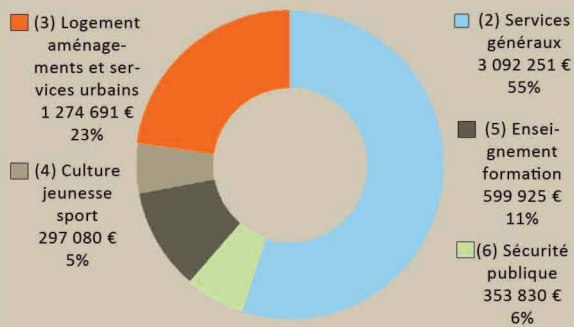
Pour pallier la baisse des dotations des différents partenaires publics, certaines dépenses prévues en début d'année 2014 de fonctionnement ont été réduites (frais de personnel) et divers investissements n'ont finalement pas été retenus.

Année 2014  
Budget Communal global 5 617 777 €



### RECAPITULATIF DES DEPENSES REELLES ET D'ORDRE (1) - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT 2014

Année 2014  
Dépenses



(2) On trouve dans la rubrique « services généraux » toutes les dépenses d'administration générale, les dépenses non ventilables comme le remboursement de la dette, ainsi que toutes les écritures d'ordre et la subvention au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Il est à noter aussi dans cette rubrique la pénalité relative au manque de logements sociaux s'élevant pour 2014 à la somme de 69 902€.

(3) Propreté urbaine, équipements voirie, éclairage public, aménagement urbain, voirie communale, espaces verts...

(4) Animations culturelles, dépenses du centre de loisirs et périscolaires

(5) Dépenses du restaurant scolaire, des écoles maternelle et primaire

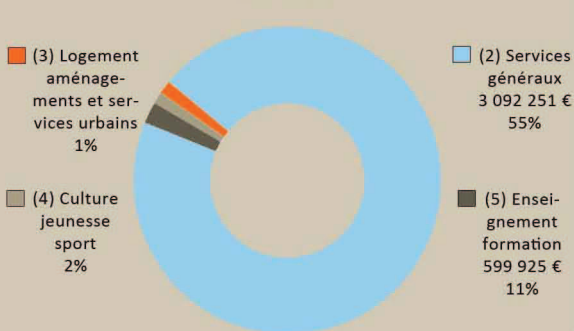
(6) Police Municipale

\*Peu de variation entre 2013 et 2014

Le secteur Enseignement Formation, + 2% pour 2014 résultant en partie du coût de l'aménagement des rythmes scolaires.

### RECAPITULATIF DES RECETTES REELLES ET D'ORDRE (1) - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT 2014

Année 2014  
Recettes



(2) La rubrique services généraux est principalement constituée des dotations de l'Etat, de la fiscalité, des dotations de la CAD, de la taxe additionnelle des droits de mutation, du reversement de la taxe sur l'électricité et de toutes les écritures d'ordre. (Voir tableaux spécifiques)

(3) Loyers

(4) Recettes centre de loisirs et périscolaire

(5) Recettes de cantine



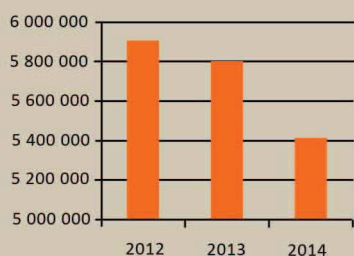
## PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### Produit de la Fiscalité



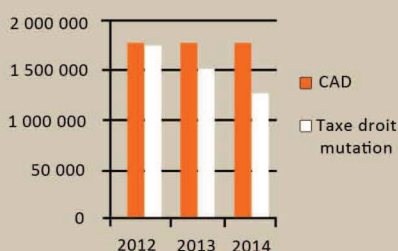
- \*Le produit de la fiscalité a augmenté de 4.7% par rapport à 2012
- \*Les taux d'imposition votés par la commune sont identiques depuis 2012 à savoir TH (taxe d'habitation) 10.79% ,TFB 18.70%, TFNB 127.29% (taxe foncière bâti, non bâti).
- \*Par contre,les bases d'imposition données par l'Etat ont évolué de +4.25% pour la TH, pour la TFB +5.53% et pour la TFNB de +1.17% par rapport à 2012. Cela explique la légère hausse entre 2012 et 2014.

### Dotations globales de Fonctionnement



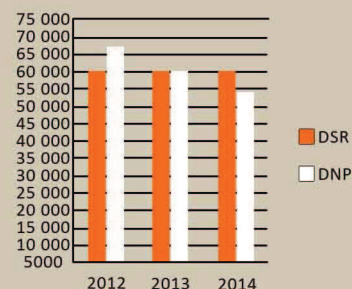
- \*Les dotations de l'Etat sont en baisse depuis 2 ans
- \*La Dotation Globale Fonctionnement (aide de l'Etat pour le fonctionnement de la commune) -8.33%

### Dotation CAD taxe droit de mutation



- \*Les dotations de la CAD (Communauté d'Agglomération Dracénoise) sont stables depuis 2009
- \*Les taxes additionnelles aux droits de mutation (taxes perçues sur les transactions immobilières) sont en baisse de 28.66% depuis 2 ans

### Autres dotations de l'Etat



- \*La Dotation Solidarité Rurale (aide apportée aux communes rurales) -0.43%
- \*La Dotation Nationale de Péréquation (somme allouée afin de diminuer les inégalités entre communes riches et communes plus pauvres) -19%



## Travaux et voirie

### Aménagement du cimetière communal

- Faisant suite à la création, en début d'année, du jardin du souvenir, l'implantation d'un nouveau columbarium (20 cases) verra le jour dans les prochains mois.
- La réalisation des travaux d'extension du cimetière communal requiert au préalable une autorisation de l'Etat. Cette procédure administrative complexe liée aux contraintes techniques de sol, a eu pour conséquence de ralentir les études préliminaires de maîtrise d'œuvre confiées à un bureau d'étude spécialisé en la matière. Il ne reste que quelques emplacements disponibles, il faut donc agir rapidement.

### Le réseau d'évacuation des eaux pluviales du Chemin du Stade

- Zone régulièrement inondée, ce quartier devra faire l'objet d'importants aménagements pour canaliser les ruissellements d'eau en cas de forte pluie. Outre les travaux proprement dits, le coût global de l'opération doit également prendre en compte l'acquisition des emprises foncières nécessaires. La poursuite des études partiellement réalisées à ce jour est alors dépendante de l'aboutissement des négociations amiables avec les propriétaires concernés.

### La voirie communale

L'inventaire de la voirie dans sa totalité (84 km), confiée au géomètre expert de la commune, permettra de clarifier la situation juridique de chaque chemin, soit leur affectation.

En effet, cette base de données distinguera le domaine public (voirie communale) du domaine privé (chemins ruraux) de la commune.

De plus, de même que les schémas d'eau et d'assainissement donnant un état des réseaux infraroutiers, cet état des lieux est indispensable à l'établissement du plan pluriannuel de réfection de la voirie communale.

Eu égard aux contraintes budgétaires et au coût de réfection de la voirie (environ 40 000 €/km), la municipalité pourra établir les priorités en fonction de différents critères (taux de fréquentation, état actuel, sécurité routière et état des réseaux de canalisations enterrés).





## Urbanisme et habitat

### Relance du PLU

Nouveauté

Par délibération en date du 29 avril 2014 le Conseil Municipal a relancé la conversion du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce dernier permettra de redéfinir le zonage du territoire communal en respectant les objectifs fixés par la loi SRU de 2000, soit éviter le mitage, préserver les zones naturelles et agricoles et densifier l'urbanisation existante.

Pour se faire, certains documents, qui n'existent pas à Flayosc ou qui ne sont pas à jour, sont indispensables. Accompagnée par des partenaires publics (Conseil Général et Association des Maires du Var), la municipalité a confié la réalisation des schémas d'assainissement et d'alimentation en eau potable à des bureaux d'études.

### L'état de carence

Dossier majeur

L'état de carence de la commune quant à la production de logements pour actifs, a eu pour conséquence de transférer le droit de préemption entre les mains du préfet et d'appliquer une pénalité financière déjà très importante (69 902 €).

Afin d'éviter l'augmentation (pouvant aller jusqu'à 5 fois le montant de la pénalité de base) de cette dernière, la municipalité mène une réflexion sur les espaces à enjeu susceptibles d'accueillir l'implantation desdits logements. De la même manière la réhabilitation de l'ancienne cave coopérative contribuera à atteindre l'objectif fixé par la loi SRU.

## Enfance jeunesse

### Réforme des rythmes scolaires

Dossier majeur

Tel qu'évoquée dans le présent bulletin municipal, la réforme des rythmes scolaires a été mise en œuvre. La municipalité a poursuivi le travail déjà amorcé en conservant le principe de gratuité pour les familles et proposer ainsi des activités de qualité dans l'intérêt des enfants.



### Infrastructures destinées à la jeunesse

Nouveauté

Répondant aux attentes des jeunes flayoscais et sur les conseils de l'ODEL Var, gestionnaires des activités destinées à la jeunesse, le transfert du local destiné à cette fin, sur le site de l'ancien stade, est également en cours d'évaluation et ce au sein d'un projet global d'aménagement de cet espace.

Venant à la suite de la cour de l'école maternelle Francine HENRY, l'aire de jeux pour enfants de la Place du 8 mai 1945 a fait l'objet d'une totale réfection au printemps dernier.

## Vie associative et commerce local

### Conventions d'occupation des locaux communaux

Ces documents ont été rédigés par les services. Ils sont prêts et ont pour objectif de clarifier et d'encadrer les relations intervenants entre la municipalité et le tissu associatif.

La politique des demandes de subvention sera également revue pour l'année prochaine.

Dossier majeur

### Extension du marché provençal

Nouveauté

Le marché hebdomadaire a fait l'objet d'une extension et ce par la fermeture à la circulation et au stationnement du centre village. Extension que la municipalité entend pérenniser en dehors de la saison estivale et sur l'ensemble du village.







## Environnement

Dossier majeur

### Travaux d'économie d'énergie

Dans le cadre de la mise en œuvre de la transition énergétique, l'éclairage public communal – compétence transférée au SymielecVar – a emporté comme conséquence la réalisation de travaux d'économie d'énergie sur le réseau, et l'optimisation de la maintenance du parc.

### Jardin botanique

Le jardin botanique, dont l'implantation est prévue au Safranier, est en cours d'étude par un organisme public partenaire des communes : le CAUE.

Nouveauté

### Gestion des déchets

La municipalité a obtenu de la Communauté d'Agglomération Dracénoise le renforcement du ramassage des ordures ménagères ainsi que la mise en place d'une équipe, composée de deux agents communautaires, qui appuiera le travail des services techniques municipaux sur l'enlèvement des encombrants.

Nouveauté



## Cadre de vie

Dossier majeur

### Embellissement de la traversée d'agglomération

Afin de poursuivre l'embellissement et la mise en sécurité des voies principales du centre village, la pose de mobiliers urbains et de plantations végétales est programmée pour la fin de l'année 2014.

Nouveauté

### Manifestations

Certaines manifestations nouvelles ont vu le jour telles que la Fête de la Nature et le Dimanche Provençal.



### Zone bleue

Nouveauté

Depuis le mois de septembre, le stationnement en zone bleue a été remis en place. Il permettra d'optimiser l'accessibilité aux commerces de proximité.

### Communication municipale

Nouveauté

Une refonte complète des supports de communication municipaux est en cours de réalisation avec notamment une présence accrue de la commune sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter), la création du site Internet [www.flayosc.fr](http://www.flayosc.fr) et la mise en place de la Newsletter « Flayosc Actu' » (inscription sur l'adresse [mairie@flayosc.fr](mailto:mairie@flayosc.fr)).



## CONCLUSION

Il ressort qu'un retard a été pris sur un certain nombre de dossiers. Ceux-ci devront être traités en priorité tout en tenant compte des problématiques financières liées au contexte budgétaire difficile. En parallèle, de nouveaux projets verront le jour au fil des ans en conservant l'impératif d'optimisation des deniers publics.